

Ces citoyens s'inquiètent du fait qu'on n'a pas mentionné notre patrimoine multiculturel à titre de caractéristique fondamentale de notre pays dans l'article initial de l'Accord du lac Meech.

Étant donné qu'un tiers des Canadiens ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise, ils demandent au gouvernement de prier instamment le premier ministre (M. Mulroney) de modifier l'accord constitutionnel en y inscrivant notre patrimoine multinational à titre de caractéristique fondamentale dans le premier article de la Constitution.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question suivante: n° 184.

[Texte]

LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES SUPERORDINATEURS DES ÉTATS-UNIS

Question n° 184—**M. Nunziata:**

Le gouvernement des États-Unis a-t-il offert au gouvernement une participation dans le Centre de recherche sur les superordinateurs des États-Unis et, dans l'affirmative, quelles sont les modalités de l'entente?

M. Gordon Towers (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)): En ce qui a trait au ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie le gouvernement des États-Unis n'a pas communiqué avec le gouvernement canadien pour lui demander de participer à un centre de recherche sur les superordinateurs aux États-Unis. En fait, nous ignorons l'existence d'un tel centre. Nous savons toutefois que la U.S. National Science Foundation appuie un réseau national de superordinateurs servant à la recherche de pointe en sciences et en génie, surtout dans le milieu universitaire. De plus, plusieurs ministères américains possèdent des superordinateurs auxquels ils ont recours pour leurs recherches internes. Citons à cet égard, le Department of Energy qui exploite un certain nombre de laboratoires nationaux équipés de superordinateurs. Plus récemment, le Department of Defense a proposé un effort national en vue d'établir un banc d'essai équipé de superordinateurs pour les systèmes de pointe, relativement à l'initiative de défense stratégique. Aucun fonds n'a encore été consenti à l'appui de cette proposition.

Les fonctionnaires canadiens sont conscients de l'importance des superordinateurs pour régler les grands problèmes de sciences et d'ingénierie et examinent activement les besoins du Canada pour ces ordinateurs.

[Français]

M. Lewis: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

Article 29 du Règlement

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT

LA SUSPENSION DES POURPARLERS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés que la présidence a reçu deux demandes en vertu de l'article 29 du Règlement au sujet d'une motion tendant à ajourner nos travaux, afin de discuter d'une question urgente.

Je tiens à préciser au député de Essex—Windsor (M. Langdon) que sa demande a été la première à me parvenir et que je vais donc lui donner la parole. Cependant, afin d'être courtois envers le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) dont la demande ne m'est parvenue que quelques minutes plus tard, je lui donnerai également la parole.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, en vertu des dispositions de l'article 29 du Règlement, je demande la tenue d'un débat d'urgence sur la suspension des pourparlers sur le libre-échange.

Le gouvernement a fait de cet accord de libre-échange la base de sa politique économique. Or, voilà maintenant que le négociateur en chef, M. Simon Reisman, prétend qu'à son avis, ces pourparlers sont terminés. Cette situation a beaucoup d'importance pour le pays. En fait, le gouvernement se heurte à l'intransigeance des Américains.

Selon moi, nous devons débattre cette question dans le but de déterminer ce que le gouvernement entend faire ensuite, afin qu'il ne soit pas question de céder à la dernière minute, dans un geste désespéré, aux demandes des États-Unis. Il faut également discuter des nouvelles orientations commerciales que nous devons prendre, afin de rattraper le temps qu'on en a perdu à tenter de conclure un accord de libre-échange.

En bref, il faut tenir un débat d'urgence, afin d'informer le pays et de commencer à remédier à la situation.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, Votre Honneur sait, j'en suis persuadé, à quel point cette question est importante. Le gouvernement lui-même a fait des négociations sur le libre-échange sa principale priorité économique, et il s'agit, selon lui, du seul véritable programme économique pouvant permettre de régler des questions comme le chômage et de résoudre d'autres problèmes économiques. Du fait que ces pourparlers ont été interrompus hier, et du fait que notre négociateur en chef considère qu'elles sont terminées, il s'ensuit manifestement la confusion la plus totale.